

11592/00

LIMITE

OJ/CONS 50
JAI 94

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

de la 2288^{ème} session du CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE
(Justice et Affaires Intérieures)

Bruxelles, jeudi 28 septembre 2000 (10 h.00)

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire
2. Approbation de la liste des points A
doc. 11593/00 PTS A 46
3. Proposition de règlement du Conseil fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation (AL)
4. Initiative de la République portugaise en vue de l'adoption de l'acte du Conseil établissant, sur la base de l'article 43, paragraphe 1, de la Convention portant création d'un Office européen de police (convention Europol), le protocole modifiant l'article 2 et l'annexe de ladite convention (AL)
doc. 9426/1/00 EUROPOL 14 REV 1
+ ADD 1
5. Proposition de directive du Conseil relative à des normes minimales concernant la procédure d'octroi et de retrait du statut de réfugié dans les Etats membres (AL)
- présentation par la Commission
doc. 11622/00 ASILE 46
6. Conditions d'accueil des demandeurs d'asile
- débat d'orientation
docs 11472/00 ASILE 40

7. Projet de décision du Conseil instituant une Unité provisoire de coopération judiciaire **(AL)**
 doc. 11344/1/00 EUROJUST 12 REV 1

8. Projet de décision-cadre relative au statut des victimes dans le cadre de procédures pénales (AL)
doc. 10387/2/00 COPEN 54 REV 2
9. Proposition de la Commission relative à la création d'un réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale
 - présentation de la propositiondoc. 11547/00 JUSTCIV 96
10. Protection de l'environnement par le droit pénal : débat d'orientation
doc. 11515/00 JAI 92 DROIPEN 40
11. Préparation du Conseil conjoint JAI/ECOFIN
12. Divers : chiens de combat
doc. 11518/00 JAI 93

(AL) = acte législatif

°
° °

En marge de la session du Conseil à 12h.15 :

COMITE MIXTE AU NIVEAU MINISTERIEL

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Règlement fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation
3. Mise en application de l'acquis de Schengen dans les pays nordiques
 - Mise en oeuvre du SIS
 - Visites d'évaluation VISA dans les représentations consulaires (rapport)doc. 11306/00 SCH-EVAL 59 COMIX 659
4. Divers